

# *Phrase complexe et corrélation*

Christian TOURATIER

Université de Provence

On entend généralement par phrase complexe une phrase qui contient plus d'une proposition ou, comme le dit Marouzeau (1969, 117), «autant de propositions qu'elle comporte de prédicats», la phrase dite simple étant au contraire formée d'une seule proposition et par conséquent d'un seul prédicat, puisque la proposition est, selon Marouzeau (1969, 189), un «énoncé constitué essentiellement par un prédicat ordinairement verbal, mais qui peut être aussi nominal [ ], accompagné habituellement d'un sujet» Tel est aussi le point de vue de Lisardo Rubio, quand il écrit «Suele contestarse que una oración compuesta se compone de varias oraciones simples» (Rubio, 1983, 272) L'intuition sur laquelle repose cette distinction est tout à fait heureuse, mais elle doit être reformulée, dans la mesure où les concepts traditionnels qu'elle met en oeuvre ou presuppose n'ont pas toujours reçu une formulation vraiment linguistique et satisfaisante Elle implique par exemple la notion de proposition principale, qui n'a en réalité aucune pertinence ni linguistique ni logique (cf Touratier, 1980, 243 et 395-396), elle confond plus ou moins la proposition grammaticale avec la proposition logique, alors que la «proposition» des logiciens correspond à une phrase, c'est-à-dire une unité et au niveau structural de l'énoncé et au niveau sémantique du message, et que la proposition des grammairiens est simplement un constituant phrasoïde de phrase, c'est-à-dire une unité purement syntaxique (cf Touratier, 1980, 12 et 256-258), enfin elle identifie le prédicat de l'énoncé avec le commentaire ou le rhème du message, alors que la fonction syntaxique de prédicat n'apparaît que dans les énoncés minimaux exocentriques à deux constituants immédiats comme *consul uenit*, et non dans les énoncés minimaux à une seule construction comme *Tonat* ou *Venisti* (cf Touratier, 1985) Nous proposerons dans ces conditions de dire que la phrase complexe est non pas une phrase qui contient au moins deux constituants et

quetés P, car cela rangerait abusivement parmi les phrases complexes un énoncé avec extraposition comme

Pierre, mon frere le connaît bien

ou il y a deux étiquettes P, celle de l'énoncé lui-même, qui est une construction endocentrique, et celle de son constituant immédiat *mon frere le connaît bien*, qui est en effet un constituant phrasoïde (cf. Touratier, 1977, 39), mais une phrase qui contient au moins deux constituants qui ont chacun soit la fonction syntaxique de prédicat soit l'étiquette syntaxique de SV

Une telle reformulation et les précisions qu'elle suppose vont tout a fait dans le sens des remarques critiques et des précisions que Lisardo Rubio apporte à la définition traditionnelle de la phrase complexe, qui lui paraît, dans certaines de ses implications, plus une façon de parler qu'une notion satisfaisante. Ramenant, à tort nous semble-t-il, la proposition grammaticale à la « proposition » des logiciens (cf. Rubio, 1983, 271 « Juicio lógico —La oración es el conjunto de un sujeto [del que se dice algo] y de un predicado [o sea, lo que se dice del sujeto]»), il tire la conclusion fort juste, à notre avis, que dans un énoncé avec proposition subordonnée, il n'y a pas a proprement parler deux « propositions simples » il n'y a qu'une seule proposition logique, une seule prédication, car comme le dit A. García Calvo, que Lisardo Rubio cite expressément (1983, 272-273), « Por el dispositivo sintactico de la subordinación, "una predicación entera pierde su poder predicativo y funciona como término de otra, como una palabra" » La pretendue proposition subordonnée ne saurait donc être une proposition au sens logique du terme. Cette difficulté théorique ou terminologique, qui, comme le note Lisardo Rubio, n'est ordinairement pas reconnue, disparaît, croyons-nous, si le linguiste n'entend par proposition qu'un constituant syntaxique d'énoncé qui pourrait dans d'autres contextes être à soi-même un énoncé, et si par conséquent il dissocie la notion de proposition de la notion de phrase. Une telle redéfinition syntaxique de la proposition ne permet pas pour autant de dire qu'une phrase complexe comme

Je veux que Pierre sorte

est formée de deux propositions, puisque, si elle a deux constituants étiquetés P, elle est formée d'un P non domine, qui est une phrase, et d'un P domine, qui, seul, est une proposition. Par contre elle contient bien deux SV, l'un qui a la fonction syntaxique de prédicat, et l'autre qui est le constituant unique d'un énoncé minimal a une seule construction.

Ces précisions apportées, on admet généralement qu'il y a deux procédés syntaxiques pour transformer une phrase simple en une phrase complexe, a savoir la coordination et la subordination. Comme le dit Lisardo Rubio (1983, 272), « se distinguen dos tipos de oraciones compuestas a) oraciones compuestas por coordinación, y b) oraciones compuestas

por subordinación» Mais les linguistes qui s'intéressent à l'indo-européen ou aux langues anciennes donnent à certaines phrases complexes le nom de corrélation. S'agit-il d'un troisième type de phrase complexe ou d'un cas particulier de l'un des deux types déjà repertoriés? Pour répondre à cette question, il faut voir ce qu'on entend exactement par corrélation. Les manuels donnent souvent ce nom aux énoncés qui contiennent des «termes corrélatifs» (Meillet-Vendryes, 1927, 587), ou qui contiennent en plus d'un relatif ou d'une conjonction de subordination un corrélatif c'est-à-dire un pronom ou une particule qui reprend ou annonce le relatif ou la conjonction de subordination, ce que Meillet et Vendryes (1927, 574) illustrent par grec ὅ(τι) τό ou ὡς οὕτως et Marouzeau (1969, 64) par français *tellement que*. Chantraine écrit par exemple dans sa syntaxe homérique que «la corrélation entre deux propositions, dont l'une est sentie comme subordonnée à l'autre, est un des traits les plus importants de la phrase complexe elle apparaît dans des couples comme τὼς ὡς, τῆ ἦ» (Chantraine, 1953, 236), ce qu'il illustre par

τὼς δέ σ' ἀπεχθήρω ὡς νῦν ἔκπαυλ' ἐφίλησα (Γ, 415), «Et je te hairai autant que aujourd'hui je te tiens en grande amitié»,  
 κείνω ἐγὼ παραμυθησαίμην τῆ ἴμεν ἦ κεν δὴ σύ [ ] ἡγεμονεύης (O, 44-45),  
 «Moi, je lui conseillerais d'aller la ou toi tu en donneras l'ordre»

Les manuels précisent alors volontiers que «l'usage ancien semble avoir été de placer en tête la proposition contenant l'élément relatif» (Chantraine, 1953, 236), et en second la proposition contenant l'élément corrélatif

Plutôt que d'appeler corrélation toute structure corrélatrice qui contient une proposition subordonnée et un constituant corrélatif, un certain nombre de grammairiens ou de linguistes préfèrent ne désigner par ce terme que la structure corrélatrice ancienne, c'est-à-dire la phrase, apparemment à deux constituants immédiats, qui commence par une proposition subordonnée et dont le second constituant immédiat commence par un élément corrélatif. Ils sont alors tentés de voir dans la corrélation une structure syntaxique en quelque sorte hybride, qui ressemblerait à la fois à la subordination et à la coordination et serait par conséquent différente de la subordination et de la coordination. Même avec cette signification restreinte, le terme corrélation semble bien désigner alors deux structures grammaticales différentes, ce qui expliquerait peut-être qu'on puisse avoir l'impression qu'il s'agit d'une structure «à mi-chemin entre la parataxe et l'hypotaxe», comme le dit expressément Jean Haudry (Haudry, 1973, 152)

Ce qu'on appelle corrélation est en effet le plus souvent illustré par des constructions du type

Latin Quot homines, tot sententiae (Ter, *Phorm*, 454), «Autant de personnes, autant d'avis» (J. Marouzeau) Quanto plura parasti, tanto plura cupis (Hor, *Epist* 2, 2, 147-148), «Plus tu as acquis, plus tu désires»

Nam qua nocte ad me uenisti, eadem abis (Pl , *Amph* , 532), «La nuit même ou tu es arrive, tu t'en vas» Sed cum rosam uiderat, tum incipere uer arbitrabatur (Cic , *Verr* , 5, 27), «Mais quand il avait vu une rose, alors il pensait que le printemps arrivait»

Quas (=res) qui impedire uolt [ ], is et infirmus est mollisque natura (Cic , *Lae* , 75), «Celui qui veut alors empêcher ces evenements [ ], celui-la est d'un caractere faible et mou» L. Laurand)

Grec Εἰως ἄπάνευθε θεοὶ θνητῶν ἔσαν ἀνδρῶν, τέως Ἀχαιοὶ μὲν μεγ' ἐκύδανον (Hom , Y, 20, 41-42), «Aussi longtemps que les dieux restent a l'ecart des mortels, aussi longtemps les Acheens triomphent grandement»

Anglais If she is ready, then she will come, «Si elle est prête, alors elle viendra» (cf Matthews, 1981, 239)

Allemand Wer will, der kann, «Celui qui veut, il peut»

Wer einmal lügt, dem glaubt man nicht, «Qui ment une fois, on ne le croit plus»

Français Tel que Dieu est à l'égard de toute la matiere, tel a-t-il voulu que je fusse a l'égard de cette partie de la matiere (Bossuet, d'apres Grevisse, 1959, 390)

Espagnol Que cuantos fueren mis años, tantos seran mis tormentos (Gongora, Soneto 14), «Car aussi nombreuses seront mes annees, aussi nombreux seront mes tourments»

Si l'on interprète les exemples latins ou anciens à la lumière des exemples pris dans les langues vivantes, on peut dire que ces énoncés commencent par une proposition subordonnée, mais que cette subordonnée a la particularité syntaxique d'être extraposée et d'être reprise dans le second constituant immédiat de l'énoncé par un constituant qui est lui-même extrapose, ce qui correspond aux arbres de la figure 1 On a en outre l'impression

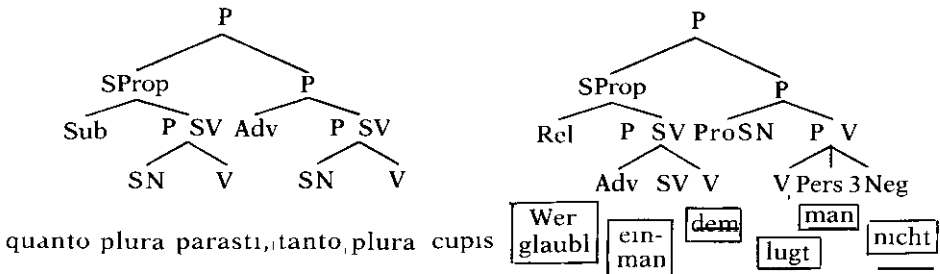


Fig 1

qu'il y a un parallélisme entre les deux constituants immédiats de l'énoncé, dans la mesure où tous les deux ont pour constituant immédiat une proposition P, mais cette symétrie n'est qu'apparente, car la nature syntaxique des deux constituants immédiats de ces énoncés n'est pas la

même le premier constituant immédiat d'énoncé est une construction exocentrique que nous appelons un S(yntagme) Prop(ositionnel), puisqu'il n'a pas parmi ses propres constituants immédiats un constituant qui appartienne au même paradigme que lui, par contre le second constituant immédiat d'énoncé est une construction endocentrique qui est une proposition et que nous étiquetons P comme son propre second constituant immédiat Il y a peut-être un certain parallélisme formel dans ces énoncés, mais fonctionnellement et structurellement ces énoncés ont comme noyau constructionnel la dernière proposition, laquelle se combine avec un constituant extraposé et forme ainsi une construction qui se combine à son tour avec un second constituant extraposé

Faut-il postuler la même structure syntaxique, mais avec un ordre linéaire différent des constituants pour les phrases du type de

Cic , *Verr* , 5, 11 *Etenim tunc esset hoc animaduertendum, cum classis Syracusis proficiscebatur*, «Car en ce cas il aurait fallu punir son crime au moment où la flotte partait de Syracuse» (G Rabaud)

Cic , *Cat* , 4, 11 *Nam ita mihi salua re publica uobiscum perfrui liceat, ut ego, quod in hoc causa uehementior sum, non atrocitate animi moueor [ ] sed [ ] humanitate*, «Ah! puisse-je ne jouir avec vous du salut de la république que dans la mesure où, dans cette affaire, si je me montre si passionné, j'aurai obéi à des sentiments non pas de rigueur impitoyable [ ], mais d'humanité» (E Bailly)

Cela est parfaitement possible, puisqu'une extraposition peut théoriquement se trouver aussi bien après qu'avant le constituant par rapport auquel elle est extraposée Mais il est également possible de voir dans ces énoncés une subordonnée qui se combine avec l'élément corrélatif en une construction syntaxique, tout en étant séparée de lui dans la chaîne parlée, ce qui interdirait alors de voir dans ces énoncés un cas de corrélation

Quoi qu'il en soit, dans tous les exemples envisagés jusqu'à présent la corrélation contiendrait une proposition subordonnée Il existe cependant un autre type d'énoncé auquel les grammairiens donnent volontiers le nom de corrélation, mais qui n'a pas l'air de présenter une proposition subordonnée Il s'agit des exemples comme

Anglais *The less I do, the better I feel*, «Moins j'en fais, mieux je me porte» (cf Matthews, 1981, 238-239)

Français *Tel père, tel fils*

*Plus on est de fous, plus on rit*

*Tels ils étaient alors, tels je les vois aujourd'hui*

De telles structures correspondent en fait à une coordination sans conjonction de coordination, comme le montre le fait qu'il soit toujours possible d'introduire un *et* (ou *and*) avant la seconde proposition, ce qu'illustre par exemple

Certes plus je médite et moins je me figure [ ] (Rac , *Brit* , 151)

Cette structure syntaxique a deux constituants immédiats entièrement pa-

rallèles, qui contiennent chacun un constituant extraposé, ainsi que le montre la figure 2, et est donc structurellement différente des énoncés analysés précédemment. Si l'on appelle corrélation les deux structures ainsi envisagées en tenant compte simplement du fait que ces deux énoncés sont formés de deux constructions contenant chacune une proposition P et un second constituant qui entretient un rapport sémantique d'anaphore avec son homologue de l'autre construction, on doit reconnaître que la corrélation correspond alors soit à une subordination soit à une coordination et n'est donc pas une structure syntaxique intermédiaire qu'il faudrait ajouter aux deux types de phrase complexe mentionnés par Lisardo Rubio. Mais comme les caractéristiques communes entre ces deux types de corrélation seraient plus apparentes que fonctionnelles, nous préférons ne désigner par corrélation proprement dite que les structures avec propositions subordonnées, la corrélation n'étant plus alors qu'une forme particulière de subordination, à savoir une subordination doublement extraposée.

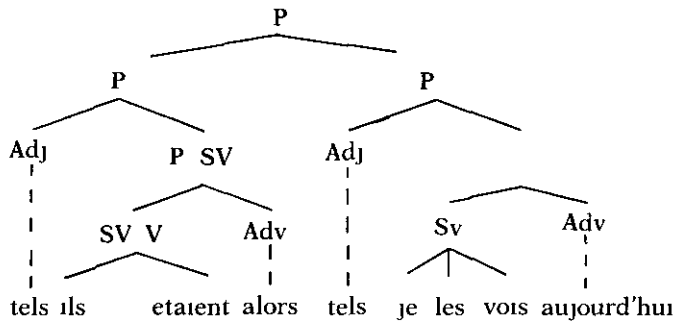


Fig 2

## BIBLIOGRAPHIE

- CHANTRAINE, Pierre (1953) *Grammaire homérique*, t II syntaxe Paris, Klincksieck  
 GREVISSE, Maurice (1959) *Le bon usage*, 6 éd Gembloux, Duculot  
 HAUDRY, Jean (1973) «Parataxe, hypotaxe et corrélation», in *BSL*, 68 1  
 MATTHEWS, Peter (1981) *Syntax* Cambridge University Press  
 MAROUZEAU, Jules (1967) *Lexique de la terminologie linguistique*, 3 ed Paris, Geuthner  
 MEILLET-VENDRYES (1927) *Traité de grammaire comparée des langues classiques*, 2 ed Paris, Champion  
 RUBIO, Lisardo (1983) *Introducción a la sintaxis estructural del latín*, 2 ed (en un volumen) Barcelona, Ariel  
 TOURATIER, Christian (1977) «Comment définir les fonctions syntaxiques?», in *BSL*, 72 1  
 — (1980) *La relative. Essai de théorie syntaxique* Paris, Klincksieck  
 — (1985) «Le prédicat comme fonction syntaxique», in *Travux 3 Les relations syntaxiques* Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence